

## L'Editorial de Baba Keita, directeur de l'EPA



Bien que l'on peut noter quelques avancées dans la résolution des conflits armés et des crises sociales qui affectent le continent africain et le monde, grâce aux efforts conjugués des pays concernés et de la communauté internationale, force est de constater que le patrimoine culturel est toujours en proie à des agressions et à des violations fort regrettables. Les dommages que le patrimoine subit sont irréversibles avec des effets collatéraux inestimables. C'est tout un pan de l'histoire de l'humanité qui est ainsi menacé de disparition.

Si hier on déplorait le sort subi par le patrimoine malien, aujourd'hui la désolation vient de l'Egypte, de la Syrie etc. la liste est longue. Le Malawi National Museum dans la ville de Minya en Haute Egypte et plusieurs édifices religieux, notamment des églises et des mosquées à Fayoum et au Caire auraient fait l'objet de pillages et de destructions lors des récents troubles. Il est difficile de prédire ce qui adviendra demain !

Heureusement que l'on a quelques raisons de se réjouir et d'espérer. En effet, lors de la 37<sup>ème</sup> session du Comité du patrimoine mondial de l'UNESCO à Phnom Penh, Cambodge, quatre nouveaux biens africains ont été inscrits sur la Liste du patrimoine mondial. Nous en avons fait le dossier de ce numéro. Par ailleurs, d'autres bonnes nouvelles, telles que la tournée en France de la caravane des enfants conteurs du Bénin qui ont participé au célèbre Festival d'Avignon. Ils y ont rencontré d'autres enfants des caravanes et centres de loisirs pour partager la richesse patrimoniale des contes africains. Les résultats de l'atelier régional sur les banques culturelles organisé par l'EPA en partenariat avec PlaNet Finance et le Ministère français des Affaires étrangères sont également présentés ici.

Nous vous souhaitons une bonne lecture.

## Dossier

### Les nouveaux sites africains sur la Liste du patrimoine mondial

Depuis le 23 juin dernier, quatre nouveaux sites complètent la liste des biens africains inscrits sur la Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO. Il s'agit du [Centre historique d'Agadez](#) (Niger), de l'[Erg du Namib](#) (Namibie), du [Parc national/Forêt naturelle du mont Kenya](#) et de l'[uKhahlamba/Parc du Drakensberg](#) (Afrique du Sud). C'était à l'occasion de la 37<sup>ème</sup> session du Comité pour le patrimoine mondial de l'UNESCO tenue du 16 au 27 juin 2013 à Phnom Penh au Cambodge. L'École du Patrimoine Africain-EPA y était représentée par son directeur, M. Baba Keita à l'instar d'autres représentants de plusieurs pays et institutions.

Considérée comme la « porte du désert », la cité d'Agadez, sur les franges sud-est du désert du Sahara, remonte aux XV<sup>ème</sup> et XVI<sup>ème</sup> siècles. Le centre historique, importante étape du commerce caravanier, est divisé en onze quartiers aux formes irrégulières. Ils abritent de nombreuses habitations en terre (banco) et un ensemble palatial et religieux bien conservé, avec notamment un minaret d'adobe de 27 mètres qui est le plus haut jamais construit en terre crue. Le site a développé jusqu'à aujourd'hui sa tradition culturelle, commerciale et artisanale et il offre des exemples particulièrement sophistiqués d'architecture en terre.

Seul désert côtier où l'on trouve de vastes champs de dunes de sable sous l'influence du brouillard, l'Erg du Namib est un endroit exceptionnel car les dunes sont constituées de matériaux venus de loin, transportés depuis l'intérieur de l'Afrique australe par les cours d'eau, les courants océaniques et le vent. Le brouillard est ici la principale source d'eau, contribuant à un environnement, unique à une telle échelle, où invertébrés, reptiles et mammifères endémiques s'adaptent à une grande variété de micro-habitats et de niches écologiques toujours changeantes. Le site s'étend sur plus de trois millions d'ha. - plus une zone tampon de 899 500 ha.

Situé entre l'écosystème de montagne afro-tropical et les prairies et savanes d'Afrique de l'Est semi-arides, le Parc national/Forêt naturelle du mont Kenya vient compléter la gamme des processus biologiques et écologiques préservés par le Parc inscrit sur la Liste du patrimoine dès 1977. L'extension correspond à la voie traditionnelle de migration des populations d'éléphants entre le mont Kenya et l'écosystème Somali/Masai. Avec ses sommets accidentés, couronnés

de glaciers et ses pentes moyennes boisées, le Mont Kenya est un des paysages les plus impressionnants de l'Afrique de l'Est.

Quant à l'uKahlamba/Parc du Drakensberg, il est reconnu pour ses paysages naturels spectaculaires, son importance en tant que refuge pour de nombreuses espèces endémiques et menacées, et pour son patrimoine d'art rupestre, oeuvre du peuple San sur quatre millénaires. Avec ses vallées fluviales vierges encaissées et ses gorges aux parois escarpées, le bien compte de nombreuses grottes et abris rocheux où l'on trouve, selon les estimations, 600 sites d'art rupestre et un nombre de dessins individuels dans ces sites qui dépasse probablement 35.000. Ils représentent des animaux et des êtres humains, mais aussi la vie spirituelle de ces peuples qui, aujourd'hui, ne vivent plus sur leur terre d'origine. Cet art reflète une tradition exceptionnellement cohérente qui illustre les croyances et la cosmologie du peuple San. Il y a aussi des peintures des XIX<sup>ème</sup> et XX<sup>ème</sup> siècles attribuables aux peuples d'expression bantoue.

Osséni Soubéro

## Evènements

### L'EPA aux côtés de l'UNESCO au Mali et partout en Afrique

M. Baba Keita, directeur de l'Ecole du Patrimoine Africain (EPA), a participé du 04 au 08 juin dernier à la mission internationale au Mali sur l'évaluation du patrimoine culturel de ce pays aux fins de sa réhabilitation. Composée d'experts de l'ICOMOS, de l'ICCROM, de l'AWHF, de l'EPA, de CRATERre, de l'ICOM, de l'IFLA, du Trust Aga Khan pour la culture, de la Bibliothèque nationale de France, de l'Union européenne et d'une équipe de spécialistes maliens, cette mission de l'UNESCO a reçu le soutien de la Mission des Nations Unies au Mali (MINUSMA). La mission avait pour objectif de réunir autant d'informations que possible sur l'état du patrimoine culturel de Tombouctou, d'établir la liste de ce qui doit être restauré, reconstruit et de protéger ce patrimoine. Il s'agissait aussi de définir un plan de travail.



A cet effet, dans la célèbre ville de Tombouctou, l'équipe d'experts a évalué les dégâts causés au patrimoine culturel après les attaques menées par les forces rebelles qui ont occupé la région pendant près de 10 mois. Il a été ainsi découvert que les dommages causés au patrimoine culturel sont plus importants que ce qui avait été pensé initialement. Un séminaire avec les experts nationaux et les partenaires au développement a permis de réajuster le plan de reconstruction de l'UNESCO, réalisé en février dernier, notamment en ce qui concerne la ville de Tombouctou. Cette mission est la première étape vers la reconstruction et la sauvegarde de ces sites, dont plusieurs figurent sur la Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO.

L'EPA s'engage à être toujours aux côtés de l'UNESCO dans le cadre des différentes actions pour la sauvegarde du patrimoine culturel au Mali et partout en Afrique.

Osséni Soubéro

### Atelier de réflexion sur les banques culturelles : opportunités d'un partenariat avec les institutions de microfinance

Mettre en réseau les principaux acteurs des banques culturelles et partager les différentes expériences menées au Mali, au Togo et au Bénin, en particulier sur le volet microfinance, tel était l'objectif de cet atelier qui s'est tenu à l'EPA les 28 et 29 mai 2013. Il s'est ainsi attelé à recenser les succès et fragilités ayant marqué le parcours des banques culturelles. Ces dernières sont, rappelons-le, des structures liant activités muséales, activités économiques et activités sociales qui contribuent à la préservation et la valorisation des objets culturels dans leur contexte. Le principe est d'octroyer des prêts aux personnes qui déposent un objet au musée villageois, l'accès au crédit s'accompagnant d'un programme de renforcement des capacités. Ainsi, les collectivités villageoises participent à la conservation et à la gestion de leur patrimoine culturel.



Elles constituent de plus en plus une part de réponse à cette question qui se pose de savoir « *quels musées pour quelles communautés ?* ». En effet, les populations s'y retrouvent pleinement, et éprouvent une certaine fierté à prendre en charge leur propre développement.

Des bilans échangés, il ressort à titre d'acquis indéniables, que les banques culturelles ont amélioré la vie quotidienne des communautés bénéficiaires. C'est ainsi que, par exemple, les banques de Koutammakou au Togo et de Tanéka au Bénin ont permis d'alphabétiser 450 et 600 personnes environ en langue locale, de former 250 et 180 personnes en gestion des microcrédits et d'octroyer aux habitants respectivement 400 et 350 prêts, avec un capital initial de 2.000 000 et 1.475.000 francs CFA. Grace à ces deux banques 300 et 852 objets collectés ont ainsi échappé au trafic et à la vente illicite. Quant aux difficultés rencontrées, elles sont souvent similaires et se résument ainsi : problèmes de conservation

liés à l'insuffisance de locaux, de mobilier et au manque de formation du personnel ; absence de volet éducatif ; quasi-inexistence de supports de communication ; difficulté à se conformer au cadre réglementaire de la microfinance au risque de s'étouffer, les banques culturelles visant surtout une rentabilité culturelle. Il est donc plus opportun d'instaurer des bonnes pratiques en matière de microcrédit au sein des banques culturelles pour rendre ce volet plus performant.

Au terme des échanges, trois axes de travail ont été dégagés pour le développement d'actions futures en vue du renforcement des banques culturelles :

- inscrire les banques culturelles dans une démarche réseau afin de promouvoir un plan de développement et un pôle scientifique favorisant les partenariats à divers niveaux ;
- développer le volet formation et renforcement des capacités dans le domaine financier et administratif, la médiation culturelle, la muséographie, la diversification des activités culturelles et touristiques afin d'accroître les ressources propres ;
- adopter une stratégie de communication visant la constitution d'une base de données et d'échanges via un site internet pour améliorer les pratiques des coordonnateurs et gestionnaires des banques culturelles.

Diane Toffoun

---

### La caravane des enfants conteurs du Bénin en tournée française et au 67<sup>ème</sup> festival Off d'Avignon.

Initiée par La compagnie du Sens Commun en partenariat avec l'Ecole du Patrimoine Africain-EPA et soutenu par la Coopération Suisse au Bénin, La caravane des enfants conteurs du Bénin était en France du 5 au 28 juillet 2013. C'était dans le cadre du projet « Passage de la parole » qui a été l'occasion d'une tournée placée sous « les mille et une nuits béninoises ». Ce projet a permis à des enfants béninois dont Bernice Agbizounnon, Bénie Quenum, Mirabelle Boko, Junior Gross, Michel Tonou, Prudence Hounnakin et Angelo Attinsounon, sous l'encadrement de deux conteurs professionnels, Souleman Laly et Patrice Toton, de participer à la renaissance d'une tradition ancienne qui reste encore de nos jours un art d'enseignement. Ils ont, à cette occasion, rencontré et partagé avec d'autres enfants des caravanes et des centres de loisirs de France. Chaque représentation a été une rencontre, un échange et une promotion du patrimoine culturel du Bénin. Tout s'est passé dans une vraie démarche relationnelle et éducationnelle. Du théâtre Le Temple à Paris, en passant par Rozier saint d'Aurec, Villevocation, Saint Victor, Beaugency, et au 67<sup>ème</sup> festival d'Avignon, la caravane béninoise a su, à chaque instant, faire revivre ce patrimoine oral qui a laissé chaque spectateur se replonger dans la nuit des temps.



De ces brassages culturels naîtront certainement d'autres visions du monde. C'est le sens du soutien de l'EPA à cette activité qui cadre bien avec l'un de ses objectifs qui est de promouvoir l'éducation au patrimoine et de transmettre à la jeune génération, les richesses culturelles du continent.

Osséni Soubérou

---

### L'EPA sur Twitter



L'EPA est désormais sur Twitter à <https://twitter.com/EPA2205>. Alors suivez-nous ! A bientôt !

### Paroles de sagesse

« De longues lianes ne suffisent pas pour construire une maison, il en faut aussi des courtes pour parfaire les angles. »  
- Cameroun

---

Rédaction : Osséni Soubérou, Diane Toffoun, Anne Avaro, François Vianou.  
Conception : avec la participation de Aude-Maïmouna Guyot-Mbodji.  
© [Ecole du Patrimoine Africain](#) 2013 - ISSN 1840-5630